



Droits et obligations des parents sur un enfant majeur

Par **valerina**, le **31/08/2011** à **23:31**

Bonjour, rnje vais tenter de résumer clairement la situation actuelle. rnMa fille de 28 ans qui avait quitté le domicile (où elle vivait seule avec moi sa mère) depuis 2005 (mais qui revenait régulièrement pour qq jours ou qq semaines) est revenue il y a 2 ans. Elle est rentrée suite à des problèmes "conjugaux" et légaux, elle a d'ailleurs eu une interdiction de séjour au Canada, où elle vivait, d'un an je crois (nous n'avons jamais su toute la vérité à ce sujet). Bref elle est revenue "provisoirement" à la maison, c'était il y a 2 ans. rnDepuis elle a trouvé un bon travail dans le coin et... nous n'avons jamais compris vraiment ses projets... rnEn août son amoureux canadien (à distance) l'a quitté et depuis ça ne va plus du tout!!! rnElle reste enfermée (à clé) dans sa chambre et refuse de parler à quiconque à part qq amis, elle ne sort quasiment pas, et passe ses journées à boire, fumer, surfer sur le net et harceler téléphoniquement le canadien (800 appels passés en une journée!!!! facture à l'appui) Elle a un découvert d'au moins 1000€, ne va pas chercher les recommandés qu'elle reçoit, me harcèle pour que je lui file des cigarette, m'insulte dès que je tente de lui parler, sa chambre et sa salle de bain sont immondes (nourriture et cendres par terre entre autre). Je ne sais même pas comment elle réussit à s'acheter de l'alcool ou du shit, à se commander des plats à domicile... rnJe suis désespérée! Elle refuse aussi de parler à son père, ainsi qu'à sa soeur dont elle est pourtant très proche. rnNous savons qu'elle projette de repartir au Canada pour "se venger", qu'elle ne cherche absolument de travail alors qu'elle n'a aucun revenu. rnJ'ai l'impression qu'elle vit dans un monde totalement imaginaire et je pense qu'elle a réellement besoin de se faire suivre par un psy, mais elle réfute complètement une telle idée à cette heure. rnJe suis très inquiète pour elle mais aussi pour moi car je ne peux pas voir ma fille détruire ainsi sa vie sous mon propre toit, je le vis très mal, j'envisage même de quitter la maison, de partir vivre ailleurs pour ne pas assister impuissante à cela. rnJe commence à croire que mon autre fille a peut-être raison : on ne peut rien faire pour elle, mais on ne mérite pas de subir les conséquences de tout

ça.
Auriez-vous des pistes sur ce que l'on peut faire ?
La contraindre à se faire soigner (utopique j'imagine) ?
La mettre dehors (horrible mais..) ?
Une médiation ?
...
Quoi que ce soit pour tenter de faire bouger les choses ?
MERCI

Par **mimi493**, le **31/08/2011** à **23:42**

Qu'en dit votre médecin de famille ?